



Contre le projet de réforme des retraites par points, mobilisés et toujours aussi déterminés

Jeudi 6 février :

journée nationale de grève et de manifestation interprofessionnelle à Mende :

à 17h : manifestation départementale à partir de la place Urbain V

Animation surprise en début de manifestation !

à 18h30 : AG départementale salle municipale place du Foirail

Vendredi 7 février :

A Saint Chély d'Apcher :

De 11h à 13h : rassemblement et action au rond point de l'usine



Contre le projet de réforme des retraites par points, mobilisés et toujours aussi déterminés

Jeudi 6 février :

journée nationale de grève et de manifestation interprofessionnelle à Mende :

à 17h : manifestation départementale à partir de la place Urbain V

Animation surprise en début de manifestation !

à 18h30 : AG départementale salle municipale place du Foirail

Vendredi 7 février :

A Saint Chély d'Apcher :

De 11h à 13h : rassemblement et action au rond point de l'usine

Les organisations en lutte contre le projet de réforme de retraite par points se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement. L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories.

Nos organisations réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salariés. Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Dans ce contexte, nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier, dans tous les secteurs, la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire qui s'ouvre dès le 3 février par des actions diversifiées. Il n'y aura pas de trêve.

Combattre un projet injuste, c'est légitime et essentiel !

Améliorer, renforcer et pérenniser nos retraites

par répartition, c'est possible !

Renforcer et amplifier la mobilisation,

c'est maintenant !

Rejoignez-nous !

Et signez la pétition : lapetitionretraite.fr

Les organisations en lutte contre le projet de réforme de retraite par points se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement. L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories.

Nos organisations réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salariés. Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Dans ce contexte, nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier, dans tous les secteurs, la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire qui s'ouvre dès le 3 février par des actions diversifiées. Il n'y aura pas de trêve.

Combattre un projet injuste, c'est légitime et essentiel !

Améliorer, renforcer et pérenniser nos retraites

par répartition, c'est possible !

Renforcer et amplifier la mobilisation,

c'est maintenant !

Rejoignez-nous !

Et signez la pétition : lapetitionretraite.fr